

Déclaration

95/12

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE CHRISTINE STEWART,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT (AMÉRIQUE LATINE ET AFRIQUE),
À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR L'AIDE AUX RÉFUGIÉS,
AUX RAPATRIÉS ET AUX PERSONNES DÉPLACÉES
DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS AFRICAINS**

**BUJUMBURA, Burundi
Le 15 février 1995**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au nom du gouvernement du Canada, je félicite l'OUA [Organisation de l'unité africaine] et le HCR [Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés] d'avoir organisé la présente conférence et je remercie le gouvernement du Burundi d'en accueillir les participants. De toutes les questions qui se posent à la région des Grands Lacs africains, la situation des réfugiés est celle qui mérite le plus l'attention de tous les gouvernements et organismes représentés ici et une intervention immédiate de leur part. En outre, la conjoncture actuelle au Burundi inquiète vivement le Canada, étant donné les circonstances qui risquent d'engendrer une autre tragédie semblable à celle d'octobre 1993. L'ampleur de la catastrophe humaine qui a ravagé le Rwanda éclipse cependant de loin les dimensions des nombreuses autres crises humanitaires auxquelles la communauté internationale fait aujourd'hui face.

Ce sont les Rwandais qui ont le plus souffert du génocide, mais bon nombre des personnes qui ont attisé les haines ethniques répandent le même fiel tout en profitant de la sécurité des camps de réfugiés. Le message qu'elles prêchent risque de prolonger le malheur des réfugiés, de déstabiliser les pays d'origine et d'asile, et de faire sombrer la région dans l'instabilité, la guerre et la tragédie humaine. Il faut mettre un terme à tout cela.

Nous devons féliciter les pays d'asile, à savoir le Burundi, la Tanzanie et le Zaïre, qui ont accueilli les masses de réfugiés rwandais, malgré la faiblesse de leurs ressources et en dépit des conséquences économiques, sociales et environnementales qu'ils ont dû supporter. Il convient ici de rappeler et de réaffirmer certains principes qui peuvent guider les délibérations de la conférence :

- Dans tous les milieux, on admet que le rapatriement volontaire des personnes déplacées et des réfugiés – tels que la Convention de l'ONU les définit – représente la seule solution réalisable et durable. La mise en oeuvre de ce principe constitue pour nous tous un énorme défi.
- Cependant, le principe du rapatriement volontaire ne doit pas constituer une excuse pour maintenir le *statu quo*, ni offrir la chance aux extrémistes criminels de se regrouper et de reprendre les hostilités. La communauté internationale ne pourra pas maintenir le *statu quo* indéfiniment.
- Tous les États sont tenus de respecter les normes universelles relatives aux droits de la personne et, par-dessus tout, de protéger la vie et la propriété de leurs citoyens. En foulant ouvertement aux pieds ce principe, les extrémistes au Rwanda ont engendré la crise actuelle. D'autres extrémistes menacent de faire de même au Burundi, où nous sommes réunis aujourd'hui. De toute évidence, le

règlement de la crise passe par la condamnation des solutions préconisées par ces groupes. Il faut plutôt s'engager en faveur des principes du bon gouvernement et de la primauté du droit, de manière que les personnes déplacées et les réfugiés puissent rentrer chez eux en toute sécurité.

- L'ensemble de la communauté internationale doit contribuer à la recherche d'une solution en appuyant le HCR ainsi que les efforts qu'il déploie pour favoriser le rapatriement volontaire.

La communauté internationale peut également encourager les pays d'origine et d'asile à élaborer un plan précis de rapatriement des réfugiés. Nous nous réjouissons du progrès que le gouvernement du Rwanda a déjà accompli, dans le cadre de l'Opération Retour, en aidant des personnes déplacées à quitter son territoire et à rentrer chez elles.

De même, nous applaudissons à l'initiative de la Tanzanie qui a stimuler le processus en déployant des unités de police pour collaborer avec les forces de sécurité mises sur pied par les réfugiés. Nous nourrissons des sentiments semblables à l'égard du Zaïre, disposé à conclure un accord avec le HCR pour améliorer la sécurité des réfugiés rwandais sur son territoire. Toutes ces mesures illustrent l'esprit animant ceux qui, dans la région, s'efforcent de faire face à la crise.

Le Canada estime qu'il faut trouver des moyens d'encourager les réfugiés à rentrer chez eux. C'est ainsi qu'il a :

- souligné toute l'importance de la présente conférence sur les réfugiés;
- aidé le gouvernement du Rwanda et contribué notamment à la reprise de ses activités;
- encouragé la création d'un tribunal international qui fera enquête sur les crimes de guerre commis au Rwanda et qui remettra sur pied l'appareil judiciaire du pays;
- soutenu la Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda grâce à des efforts diplomatiques et en lui fournissant du personnel des Forces canadiennes.

Nous croyons que, pour inciter davantage les réfugiés à retourner dans leur pays, le HCR devrait aménager des camps de transition au Rwanda afin d'y accueillir les personnes quittant les camps installés dans les pays d'asile voisins. Il conviendrait de dresser ces camps à proximité de la frontière (disons à cinq ou dix kilomètres), pour faciliter les tâches logistiques et encourager les réfugiés à entreprendre le voyage du retour. Grâce à de tels camps, les autorités rwandaises seraient mieux à même

de recevoir les réfugiés et de les diriger vers leurs communes ou leurs foyers respectifs. Le déplacement des réfugiés vers ces camps permettrait aux pays d'asile de commencer à fermer les camps aménagés sur leur propre territoire.

J'ai eu l'occasion, au cours des derniers jours, de me rendre dans des camps et des centres d'accueil temporaires où vivent les victimes des conflits ayant déchiré la région. N'oublions jamais les visages de ces personnes innocentes et effrayées, de ces femmes, de ces hommes, de ces aînés et, surtout, des enfants. Dans nos délibérations ici, au Burundi, nous devons reconnaître que rien n'importe davantage que d'assurer ces victimes et tous les autres citoyens de la région qu'ils y ont tous effectivement un avenir rempli de paix, d'espoir et de prospérité. Concentrons notre attention sur ce thème primordial et faisons en sorte qu'il inspire nos délibérations au cours de cette conférence qui constitue un excellent point de départ.

Merci.